

Communiqué de presse

Date :
15 mars 2023

Embargo :
--

Contact :
Tobias Lux, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch

Vinzenz Mathys, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch

La FINMA et la BNS prennent position sur les incertitudes du marché

L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA et la Banque nationale suisse BNS informent qu’il n’existe aucun risque de contagion directe entre les problèmes auxquels sont confrontés certains établissements bancaires aux États-Unis et le marché financier suisse. Les exigences strictes en matière de fonds propres et de liquidités auxquelles les établissements financiers suisses sont soumis en garantissent la stabilité. Credit Suisse satisfait aux exigences en matière de capital et de liquidités imposées aux banques d’importance systémique. En cas de besoin, la BNS mettra des liquidités à la disposition de CS.

Dans la présente prise de position commune, la FINMA et la BNS précisent que les turbulences actuelles sur le marché bancaire américain ne suggèrent pas qu’il existe un risque de contagion directe pour les établissements suisses.

La réglementation en Suisse stipule que toutes les banques doivent détenir des volants de fonds propres et de liquidités qui correspondent ou vont au-delà des exigences minimales des standards de Bâle. De plus, les banques d’importance systémique doivent satisfaire à des exigences particulières en matière de fonds propres et de liquidités. Cela permet d’absorber les effets négatifs des crises et des chocs de grande ampleur.

Credit Suisse satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres et de liquidités

Les réactions du marché ont particulièrement pesé sur la valeur boursière et sur le cours des titres de créance de Credit Suisse ces derniers jours. La FINMA est en contact très étroit avec la banque et dispose de toutes les informations pertinentes du point de vue du droit de la surveillance. Dans ce contexte, la FINMA confirme que Credit Suisse satisfait aux exigences particulières en matière de fonds propres et de liquidités applicables aux banques d’importance systémique. De plus, la BNS mettra, en cas de besoin, suffisamment de liquidités à la disposition de la banque active à l’échelle mondiale. La FINMA et la BNS suivent de très près les évolutions et sont aussi dans ce contexte en contact étroit avec le Département fédéral des finances afin d’assurer la stabilité financière.